

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1) IDENTIFICATION

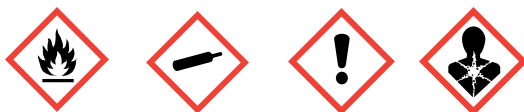
Identification du produit: Produit à Nettoyer L'Acier Inoxydable
Nom du Produit: Produit à Nettoyer L'Acier Inoxydable
Date de Révision: avr. 11, 2022 **Date d'Impression:** oct. 24 2023
Version: 3.0 **Remplace Date:** fev. 16 2022
Nom du fabricant: Corporate Facility Supply
Adresse: 7 Neilson Ave • St. Catharines, ON L2M 5V9
Numéro d'urgence: 1-800-535-5053
Numéro de téléphone: (905) 682-8888
Fax:
Utilisations recommandées: Produit à Nettoyer L'Acier Inoxydable

SECTION 2) IDENTIFICATION DU OU DES DANGERS

Classification

Aérosol - Catégorie 1
Gaz sous pression - Gaz Liquéfié
Danger par aspiration - Catégorie 1
Irritant oculaire - Catégorie 2A
Irritation cutanée - Catégorie 2
Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique (effet narcotique) - Catégorie 3

Pictogrammes



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger - Physiques

H222 - Aérosol extrêmement inflammable
H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Mentions de danger - Santé

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H315 - Provoque une irritation cutanée.
H336 - Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Conseils de prudence - Généraux

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

Conseils de prudence - Prévention

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 - Ne pas perforez ni brûler, même après usage.

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Conseils de prudence - Intervention

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P331 - NE PAS faire vomir.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau savonneuse.

P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Conseils de prudence - Stockage

P410 + P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C / 122°F.

P403 + P405 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder sous clef.

Conseils de prudence - Élimination

P501 - Eliminer le contenu et le contenant conformément avec toutes les réglementations fédérales, provinciales et municipales.

SECTION 3) COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

CAS	Nom Chimique	% de Masse
0064742-47-8	Distillats légers (pétrole), hydrotraités	41% - 67%
0068476-86-8	Gaz de pétrole liquéfiés, adoucis	7% - 16%
0000067-64-1	Acétone	6% - 13%
0008042-47-5	Huile minérale	6% - 13%
0063148-62-9	Silicone	3% - 6%
0000119-36-8	Le Salicylate de Méthyle	0.2% - 3%
0000109-87-5	Diméthoxyméthane	0% - 0.4%

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition ont été retenus pour protéger la confidentialité.

Inhalation

Éliminer la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais et rester à l'aise pour respirer.

En cas d'exposition / En cas de malaise / En cas d'inquiétude: Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin

Contact avec la peau

Enlevez immédiatement tous les vêtements, chaussures et articles en cuir contaminés (p. Ex. Bracelets de montre, ceintures). Laver abondamment à l'eau tiède, doucement l'eau courante pendant une durée de 15-20 minutes. Si l'irritation cutanée persiste: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux

Retirer la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais. Rincer les yeux avec prudence en utilisant de l'eau tiède qui coule doucement pour plusieurs minutes en maintenant les paupières ouvertes. Retirer les lentilles cornéennes éventuelles, si ceci peut être fait facilement. Continuer le rinçage pendant une durée de 15-20 minutes. Prenez soin de ne pas rincer l'eau contaminée dans l'œil non touché ou sur le visage. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin/obtenir des soins médicaux.

Ingestion

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/docteur immédiatement. NE PAS inciter les vomissements. Si des vomissements se produisent naturellement, couchez-vous sur votre côté, dans une position de recouvrement.

Symptômes / effets les plus importants, aigus et différés

Pas de données disponibles.

Indication des soins médicaux immédiats et des traitements spéciaux nécessaires

Pas de données disponibles.

SECTION 5) MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIES

Moyen d'Extinction Approprié

Poudre chimique sèche, mousse, dioxyde de carbone. L'eau pulvérisée peut être utile pour minimiser ou disperser les vapeurs et pour protéger le personnel. Carbone le dioxyde peut déplacer l'oxygène. Soyez prudent lorsque vous appliquez du dioxyde de carbone dans des espaces confinés. Utilisation simultanée de mousse et d'eau sur la même surface est à éviter car l'eau détruit la mousse. Le sable ou la terre ne peuvent être utilisés que pour les petits incendies.

Ne dirigez pas un jet d'eau ou de mousse solide dans des piscines chaudes et brûlantes, cela pourrait entraîner de la mousse et augmenter l'intensité du feu.

Moyens d'extinction inappropriés

Pas de données disponibles.

Dangers particuliers en cas d'incendie

Contenu sous pression. Tenir à l'écart des sources d'inflammation et des flammes nues. L'exposition des contenants à une chaleur extrême et à des flammes peut les faire se rompre souvent avec une force violente. Le produit est hautement inflammable et forme des mélanges explosifs avec l'air, l'oxygène et tous les comburants agents. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager le long des surfaces jusqu'à des sources d'inflammation éloignées et provoquer un retour de flamme.

Lors d'un incendie, des gaz irritants et hautement toxiques peuvent être générés lors de la combustion ou de la décomposition. Des températures élevées peuvent provoquer les contenants scellés risquent de se rompre en raison d'une accumulation de pressions internes. Refroidir avec de l'eau.

Les récipients vides retiennent des résidus de produit qui peuvent présenter des dangers liés au matériau. Par conséquent, ne pas pressuriser, couper, glacer, souder ou utiliser pour à toute autre fin.

Le conteneur pourrait potentiellement éclater ou être perforé sous l'effet d'un impact mécanique, libérant des vapeurs inflammables.

Techniques de lutte contre l'incendie

Immédiatement isoler la zone de danger et refuser l'accès au personnel non autorisé. Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Déplacer les contenants non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut être fait en toute sécurité. L'eau pulvérisée peut être utile pour minimiser ou disperser les vapeurs et protéger le personnel. L'eau peut être inefficace, mais peut être utilisée afin de refroidir les contenants exposés à la chaleur ou aux flammes. La prudence est recommandée lors de l'utilisation de l'eau ou de la mousse puisque du moussage peut se produire, surtout si vaporisée dans des contenants de liquide brûlant.

Éliminer les résidus de combustion et l'eau d'extinction contaminée conformément à la réglementation officielle.

Mesures spéciales de protection

Porter un appareil respiratoire isolant (ARI) à pression protectrice et tenue de feu complète.

SECTION 6) MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Procédure d'urgence

ÉLIMINER toutes sources d'allumage (ne pas fumer et pas de fusée éclairantes, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Ne pas toucher ou marcher dans le produit déversé. Isoler la zone de danger et tenir personnel inutile à l'écart. Éliminer toutes sources potentielles d'allumage de la zone immédiate. Prévenir les autorités si le grand public est exposé ou si l'environnement est exposé ou sera probablement exposé.

Si le produit déversé est nettoyé à l'aide d'un solvant réglementé, le mélange de déchets résultant peut être réglementé.

Équipement recommandé

Porter des vêtements de protection chimique étanches aux liquides en combinaison avec un appareil respiratoire autonome (ARA) à pression positive.

Précautions personnelles

Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, de fusées éclairantes, d'étincelles ou de flammes dans Zone immédiate). Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter les équipements de protection appropriés

Précautions environnementales

Arrêter le déversement/libération si cela peut être fait en toute sécurité. Empêcher le produit déversé d'entrer dans les égouts, les égouts pluviaux, d'autres systèmes de drainage non autorisés et les cours d'eau naturels à l'aide de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber les liquides dans de la vermiculite, du sable sec, de la terre ou un matériau inerte similaire et déposer dans des conteneurs scellés pour l'élimination.

SECTION 7) MANUTENTION ET STOCKAGE

Général

Se laver les mains après utilisation. Éviter le contact avec les yeux, la peau, ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou les brouillards d'aérosol. Avoir recours à de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Interdit de manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlever les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans les salles à manger.

Des douches et stations oculaires devraient être disponibles dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé.

Exigences de ventilation

Utiliser seulement avec ventilation adéquate pour maintenir les contaminants aériens sous les limites d'exposition. L'utilisation de ventilation locale est recommandé afin de contrôler les émissions à la source.

Exigences d'entreposage

Ne pas couper, percer, meuler, souder ou effectuer des opérations similaires sur ou près des récipients. Ne pas pressuriser les récipients pour les vider.

Entreposer à des températures inférieures à 120°F.

SECTION 8) CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des yeux

Porter des lunettes de protection chimique ou lunettes avec écrans latéraux. Porter des lunettes à ventilation indirecte, résistante à l'impact et aux éclaboussures lors du travail avec des liquides. Si une protection supplémentaire est nécessaire pour l'ensemble du visage, utiliser en combinaison avec un écran facial.

Protection pour la peau

L'utilisation de gants conformes aux normes pertinentes faites à partir des matériaux suivants, peut apporter une protection chimique convenable: gants de PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. La conformité et la durabilité d'un gant dépendent de l'utilisation qui en est faite, par exemple fréquence et durée de contact, la résistance chimique du matériau du gant, l'épaisseur du gant, la dextérité de l'utilisateur. Demandez toujours conseil à votre fournisseur de gants. Les gants contaminés devraient être remplacés. L'utilisation d'un tablier et de surbottes de matériaux imperméables aux produits chimiques tels que le néoprène ou le caoutchouc nitrile est recommandé afin d'éviter une sensibilisation cutanée. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail. Laver les vêtements souillés ou éliminer correctement les matériaux contaminés, qui ne peuvent être décontaminés.

Protection respiratoire

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air à un niveau suffisant pour protéger le travailleur, un programme de protection respiratoire conforme ou équivalent à OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi. Vérifiez auprès d'un protecteur respiratoire fournisseurs d'équipements.

Mesures d'ingénierie appropriées

Prévoir une ventilation ou autre mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations de vapeurs en dessous de leur valeur limite de seuil respective.

Nom de la composante chimique	OSHA TWA (ppm)	OSHA TWA (mg/m3)	OSHA STEL (ppm)	OSHA STEL (mg/m3)	OSHA Tables (Z1, Z2, Z3)	OSHA Carcinogen	OSHA Skin designation	NIOSH TWA (ppm)
Acétone	1000	2400			1			250
Diméthoxy méthane	1000	3100			1			1000
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	500	2000			1			
Huile minérale								
Gaz de pétrole liquéfiés, adoucis	500	2000			1			

Nom de la composante chimique	NIOSH TWA (mg/m3)	NIOSH STEL (ppm)	NIOSH STEL (mg/m3)	NIOSH Carcinogen	ACGIH TWA (ppm)	ACGIH TWA (mg/m3)	ACGIH STEL (ppm)	ACGIH STEL (mg/m3)
Acétone	590				250		500	
Diméthoxy méthane	31000				1000			
Distillats légers (pétrole), hydrotraités					(L)[N159](L)[N800]	[(L)[N159](L)[N800]]; [5 (I)[N159]5 (I)[N800]];		
Huile minérale					(L)	[(L)]; [5 (I)];		
Gaz de pétrole liquéfiés, adoucis								

(L) - L'exposition par toutes les voies devrait être rigoureusement contrôlé à des niveaux minimaux

SECTION 9) PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés Physiques et Chimiques

Densité	6.48 lb/gal
Densité COV	0.97 lb/gal
COV réel (g/l)	116.40 g/l
% COV	15.0%

Apparence	N.A.
Seuil de l'odeur	N.A.

SECTION 10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité

Le produit est stable dans des conditions normales d'entreposage.

Réactions/polymerization dangereuses

Ne se produira pas.

Conditions à éviter

Évitez la chaleur, les étincelles, les flammes, les températures élevées et le contact avec des matériaux incompatibles. La chute de conteneurs peut provoquer l'éclatement.

Substances incompatibles

Évitez les oxydants puissants, les réducteurs, les acides et les alcalis.

SECTION 11) DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voie d'exposition probable

Inhalation, ingestion, absorption cutanée.

Corrosion/Irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions/irritations oculaires graves

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité des cellules germinales

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Carcinogénicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique d'organe cible - Exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique d'organe cible - Exposition répétée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Toxicité Aiguë

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12) DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Persistance et dégradabilité

0000067-64-1 ACÉTONE

91 % facilement biodégradable, Méthode : Ligne directrice du test OCDE 301B

Facilement biodégradable

0008042-47-5 HUILE MINÉRALE

Intrinsèquement biodégradable, mais pas facilement biodégradable.

0064742-47-8 DISTILLAT DE PÉTROLE ISOPARAFFINIQUE

Devrait être intrinsèquement biodégradable. Les constituants volatils s'oxyderont rapidement par des réactions photochimiques dans l'air.

Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles.

Mobilité dans le sol

0000067-64-1 ACÉTONE

La substance n'est pas PBT/vPvB.

0064742-47-8 DISTILLAT DE PÉTROLE ISOPARAFFINIQUE

Flotte sur l'eau. Contient des constituants volatils. S'évapore en une journée à la surface de l'eau ou du sol. De grands volumes peuvent pénétrer dans le sol et pourrait contaminer les eaux souterraines.

Autres effets indésirables

Pas de données disponibles.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

0008042-47-5 HUILE MINÉRALE.

La substance n'est pas PBT/vPvB.

SECTION 13) DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Évacuation des eaux

Sous la RCRA, il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer si, au moment de l'élimination, le produit répond aux critères de la RCRA pour les déchets dangereux. La gestion des déchets devrait être en pleine conformité avec toutes les réglementations fédérales, provinciales et municipales.

Les récipients vides retiennent des résidus de produit qui peuvent présenter les dangers du produit, par conséquent, ne pas mettre sous pression, couper, braser, souder ou utiliser à d'autres fins. Renvoyer les fûts aux centres de remise pour le nettoyage et la réutilisation appropriée.

SECTION 14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information U.S. DOT

UN1950, Aerosols, 2.1 (LTD QTY)

Information IMDG

UN1950, Aerosols, 2.1 (LTD QTY)

Information IATA

UN1950, Aerosols, inflammable, 2.1 (LTD QTY)

SECTION 15) INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CAS	Nom Chimique	% de Masse	Liste des réglementations
0064742-47-8	Distillats légers (pétrole), hydrotraités	41% - 67%	Canada NPRI, DSL, SARA312, VOC, TSCA
0068476-86-8	Gaz de pétrole liquéfiés, adoucis	7% - 16%	DSL, SARA312, VOC, TSCA
0000067-64-1	Acétone	6% - 13%	DSL, CERCLA, SARA312, VOC exempt, TSCA, RCRA
0008042-47-5	Huile minérale	6% - 13%	DSL, SARA312, TSCA
0063148-62-9	Silicone	3% - 6%	DSL, SARA312, VOC exempt, TSCA
0000119-36-8	Le Salicylate de Méthyle	0.2% - 3%	DSL, SARA312, VOC, TSCA
0000109-87-5	Diméthoxyméthane	0.0% - 0.4%	DSL, SARA312, VOC, TSCA
0006485-40-1	2-cyclohexène-1-one, 2-méthyl-5-(1-méthyléthényl)-, (5R)-	Trace	DSL, SARA312, TSCA

Le produit ne contient aucun produit chimique répertorié dans la proposition 65 de Californie.

Glossaire

ACGIH- American Conference of Governmental Industrial Hygienists ANSI- American National Standards Institute TMD - Transport des marchandises dangereuses CAS- Chemical Abstract Service Chemtrec- Chemical Transportation Emergency Center (US) (centre d'urgence des transports chimiques des États-Unis) CHIP- Chemical Hazard Information and Packaging (Informations sur les risques chimique et emballages) LIS- Liste Intérieure des substances CE- Concentration Equivalente EH40 (UK) - HSE Guidance Note EH40 Occupational Exposure Limits (note d'orientation sur Limites d'exposition en milieu de travail) EPCRA- Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (planification de secours et le droit à l'information) ESL- Effects screening levels (Niveaux de dépistage des effets) HMIS- Hazardous Materials Information Service (Service d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail) CL- Concentration Létale DL- Dosage Létale NFPA- National Fire Protection Association (Association nationale pour la protection contre le feu) LEMT- Limites d'exposition en milieu de travail OSHA- Occupational Safety and Health Administration, US Department of Labor (l'administration américaine de la sécurité et de la santé au travail) PEL- Permissible Exposure Limit (limites d'exposition recommandées) SARA (Title III)- Superfund Amendments and Reauthorization Act SARA 313- Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313 ARI- Appareil Respiratoire Isolant STEL- Short Term Exposure Limit (Limite d'exposition à court terme) TCEQ- Texas Commission on Environmental Quality (La Commission Texane pour la Qualité de l'Environnement) TLV- Threshold Limit Value (valeur limite de seuil) TSCA- Toxic Substances Control Act Public Law 94-469 (Loi relative au contrôle des substances toxiques) TVP - Temps Valeur Pondérée US DOT- US Department of Transportation (département de Transport des États-Unis) SIMDUT: Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail

HMIS

SANTÉ	/ 2
INFLAMMABILITÉ	4
Danger physique	0
Protection personnelle	B

(*) - Effets chroniques

Attention: les évaluations HMIS® sont basées sur une échelle d'évaluation de 0 à 4, 0 représentant les dangers ou risques minimaux et 4 représentant les dangers ou risques significatifs.

DÉSISTEMENT

À notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou l'intégralité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. Les informations ci-dessus se rapportent à ce produit dans sa composition actuelle et est basé sur les informations disponibles à ce moment. L'addition de diluant ou d'autres additifs à ce produit peut entraîner d'importantes modifications à la composition et aux dangers du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie ni implicite ni explicite et n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces informations.